

Calendrier 2021

L'association qui porte le projet JSI ou VVV/SI doit impérativement contacter une association habilitée à la parrainer au moins **5 mois** avant la date limite de dépôt des dossiers.

- ATTENTION !** Dans le cadre de la crise sanitaire, le trimestre 3 est **exceptionnellement élargi du 1^{er} juin au 30 septembre 2021**. Par ailleurs, les départs ne sont autorisés **que pour une liste spécifique de pays** (voir la liste sur le site du FONJEP – Rubrique Solidarité Internationale, page JSI-VVVS)

Session	Période de réalisation des actions	Ouverture du dépôt en ligne	Date limite de dépôt et de validation par le parrain	Jurys en région	Date des Comités
Trimestre 1	<i>Dispositifs temporairement fermés – Crise sanitaire de la Covid-19</i>				
Trimestre 2					
Trimestre 3 - Nouveaux dépôts	Du 1 ^{er} juin au 30 septembre 2021	2 février 2021	2 avril 2021	Du 12 au 30 avril 2021	10 et 11 Mai 2021
Trimestre 3 - Dossiers acceptés en 2020 et reportés		Dépôt de la fiche de report sur la plateforme : 12 février	Rendue de la décision de l'instructeur : 26 février	<ul style="list-style-type: none"> Les projets refusés : dépôt d'un nouveau dossier. Les projets acceptés : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du dossier en ligne et validation par le parrain : avant le 2 avril - Pas de passage en jury, ni en comité. 	
Trimestre 4 - Nouveaux dépôts	Du 1 ^{er} octobre au 31 décembre 2021	5 avril 2021	4 juin 2021	Du 28 juin au 2 juillet 2021	10 septembre 2021
Trimestre 4 - Dossiers acceptés en 2020 et reportés		Dépôt de la fiche de report sur la plateforme : 26 mars	Rendue de la décision de l'instructeur : 16 avril	<ul style="list-style-type: none"> Les projets refusés : dépôt d'un nouveau dossier. Les projets acceptés : <ul style="list-style-type: none"> - Mise à jour du dossier en ligne et validation par le parrain : avant le 4 juin. - Pas de passage en jury, ni en comité. 	

Rappel : pour les projets ayant lieu le 4^e trimestre 2021, les bilans doivent être envoyés avant le 31 janvier !